

ENCOMBRANTS 2024

Mézières sur Issoire	Bussière-Boffy
29 janvier 4 Avril 30 Juillet 24 Octobre	30 Janvier 4 Avril 1 Août 28 Octobre

Rappel : S'inscrire à la Mairie et déposer vos encombrants sur le trottoir la veille au soir ou avant 08h00 le jour de la collecte.

Sont exclus de la collecte :

- Les déchets verts
- Les gravats
- Les produits qui ont pour destination les Eco-Points
- Les OMA (Ordures Ménagères et assimilés)
- Les déchets dangereux (explosifs, corrosifs, nocifs, toxiques, irritants, inflammables, produits chimiques, phytosanitaires...)
- Les huiles usagées
- Les pneus
- Les tôles en fibrociment
- Les bâches agricoles
- Les cuves à fioul (+ de 700 litres)
- Les poêles et bidons non vidés

Les tas d'encombrants supérieurs à 4m³ ne relèvent pas de la collecte d'encombrants mais d'une prestation de débarras de maison. Veuillez contacter MAXIMUM au 05 55 76 22 78.